

MASTER MONNAIE BANQUE FINANCE ASSURANCE

BANQUE, CHARGÉ DE CLIENTÈLE PROFESSIONNELS (M1-M2)

TYPE DE FORMATION

Master, diplôme d'État bac+5

Formation en alternance : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans

EFFECTIF ATTENDU

30 étudiants/année (CFA ESBanque) 20 étudiants/année (CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale)

PRÉ-REQUIS

Un Bac+3 minimum est exigé pour candidater en Master 1.

Compte tenu qu'il s'agit d'une formation par alternance sur une durée de deux ans, l'admission des candidats extérieurs directement en Master 2 ne se fait qu'à titre exceptionnel, si un des établissements partenaires propose des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation de niveau M2. Pour les étudiants inscrits dans ce Master 1, le passage en Master 2 se fait naturellement si la première année de Master a entièrement été validée et si la banque partenaire en est d'accord.

N.B.: La signature d'un contrat de travail (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) conditionne l'intégration du candidat dans la filière.

Formation conçue par Nantes Université et l'École Supérieure de la Banque, dispensée par IAE Nantes, l'ESBanque de Nantes et le CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.





OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif du dispositif de formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) est de former des conseillers gestionnaires de clientèle sur le marché des « professionnels », qui soient polyvalents et évolutifs à l'issue de ces formations.

La polyvalence résulte de la place accordée aux matières à dominante financière et juridique, de l'ouverture vers les techniques de communication-négociation et des enseignements garantissant une bonne culture générale économique.

La capacité à évoluer découle du fait que le contrat en alternance, véritable contrat de travail, constitue une clé d'entrée de première importance pour un recrutement ultérieur dans l'établissement financier partenaire. L'évolution vers l'emploi s'en trouve donc facilitée. L'évolution découle également du fait que la formation donne de nombreux atouts pour une orientation vers d'autres métiers à vocation commerciale ou d'encadrement dans

Les outils techniques indispensables à l'exercice de ces métiers seront acquis progressivement, grâce à la proximité du département Banque Finance Economie, de l'École Supérieure de la Banque (ex CFPB) et du CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale avec les entreprises bancaires et financières. Les enseignements, en prise avec les exigences et les réalités des établissements financiers sont définis en partenariat. La technicité découle également de l'animation conjointe des enseignements par le département Banque Finance Economie, l'École Supérieure de la Banque et le CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale ainsi que de la présence régulière en entreprise.



DÉBOUCHÉS

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront occuper des postes de conseillers gestionnaires de clientèle professionnels, des métiers où les recrutements et la mobilité sont les plus importants dans la banque de détail. Le conseiller gestionnaire de clientèle a pour rôle de contribuer efficacement à la rentabilité de l'agence en développant un portefeuille de clientèle. Il connaît les produits bancaires, sait entrer en contact avec la clientèle, propose des prestations en relation avec les attentes des clients, entretient la confiance, négocie les conditions, mesure les performances et sait travailler en équipe.



PARTENARIATS

Le parcours Banque en alternance a été créé en 2001 à l'initiative de l'Institut Universitaire Professionnalisé Banque Finance (IUP), de l'École Supérieure de la Banque (CFPB), du CFA Banque Finance et des banques de la région des Pays de la Loire. Cette formation conduit à un véritable partenariat entre Nantes Université et la profession bancaire. Elle est désormais ouverte au CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale dans le cadre d'un véritable partenariat. Les établissements bancaires partenaires proposent chaque année aux futurs « étudiants apprentis » des contrats de travail leur permettant d'intégrer la formation. Le CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale accueille un groupe spécifique qui suit la mise en pratique au sein d'agences du CIC ou des caisses de Crédit Mutuel.



(S) ORGANISATION

La formation, sur une durée de deux ans, est bâtie sur des séquences de deux semaines d'enseignement alternant avec des périodes de deux semaines consécutives en entreprise. Le programme prévoit 19 semaines d'enseignement (y compris les travaux d'étude et de recherche), les autres semaines étant consacrées à l'activité en entreprise. Les enseignements sont dispensés à l'IAE Nantes et à l'École Supérieure de la Banque ou dans les locaux du Crédit Mutuel Alliance Fédérale pour le groupe CM-CIC.







MASTER MONNAIE BANQUE FINANCE ASSURANCE BANQUE, CHARGÉ DE CLIENTÈLE PROFESSIONNELS (M1-M2)



MASTER 1 (60 ECTS)	451h
Finance Marchés d'actions ; Marchés des taux d'intérêt	35h
Pilotage des formations Théorie des organisations ; Contrôle de gestion ; Comptabilité bancaire	56h
Communication et informatique Informatique ; Anglais	28
Méthodologie Méthodologie du mémoire et mise en situation	7h
Économie bancaire Théorie de la banque et régulation ; Macroéconomie financière	28h
Management de la banque Management ; Stratégie et prospective	28h
Outils bancaires Fiscalité ; Droit de la famille	28h
Bloc professionnel Intégrer les différentes dimensions de la relation client ; Intégrer la satisfaction du client à chaque moment de la relation ; Identifier et proposer des solutions de banque-assurance appropriées aux projets du client ; Accompagner le client dans ses évènements de vie ; Utiliser l'environnement réglementaire comme levier de gestion des risques ; Développer la vigilance aux risques opérationnels ; Développer son portefeuille et contribuer à la stratégie de la banque ; Se familiariser avec les grandes tendances de la transformation numérique des banques	238h
Projet tuteuré Projet tuteuré	3h

MASTER 2 (60 ECTS)	447h30
Gestion Analyse financière ; Gestion et mesure du risque de crédit	42 h
Économie de la banque Modélisation de la firme bancaire ; Statistique et analyse de données ; Produits financiers dérivés et structurés	42 h
Droit Droit des sociétés ; Droit des procédures collectives ; Droit pénal de la banque	52h30
Informatique et langues Informatique bancaire ; Anglais bancaire	14h
Méthodologie Méthodologie du mémoire et mise en situation	7h
Systèmes d'information, gestion de la relation client et bloc professionnel Bloc 1 : Réaliser le diagnostic d'un portefeuille clients ; Contruire et mettre en œuvre un plan d'action commercial élaboré ; Journée d'accompagnement sur l'examen Bloc 2 : Analyser les risques économiques et financiers des professionnels ; Se positionner sur la conduite à tenir en matière d'engagements Bloc 3 : Conduire un entretien avec un professionnel ; Proposer des solutions globales banque et assurances adaptées à a situation et aux besoins du professionnel Concrétiser des solutions bancaires avec un client professionnel Spécialité "Gestion Privée" : Appréhender la gestion patrimoniale	287h
Projet tuteuré Projet tuteuré	3h



L'accès repose sur l'examen d'un **dossier** accessible à partir de février sur la plateforme nationale monmaster.gouv.fr.

Date limite de dépôt du dossier de candidature : fin mars. Les étudiants retenus ont ensuite à négocier leur candidature auprès des banques partenaires (mi-mai à fin-juin). L'accès aux banques est facilité par une liste d'établissements présentée aux candidats. La décision définitive de la banque d'accueil doit parvenir au candidat et au département Banque finance économie, au plus tard, fin juin.

Compte tenu qu'il s'agit d'une formation par apprentissage sur une durée de deux ans, l'admission des candidats extérieurs directement en Master 2 ne se fait qu'à titre exceptionnel, si un des établissements partenaires propose des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation de niveau M2.



Formation en alternance

Les étudiants inscrits dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation ne sont pas redevables des droits universitaires.

Les étudiants inscrits en contrat d'apprentissage doivent régler une contribution vie étudiante et campus (CVEC) auprès du CROUS : 103€ en 2024.



Responsables pédagogiques :

M1 : Zakaria Moussa - zakaria.moussa@univ-nantes.fr

Assistante de formation :

Gwendoline Legault - contact-m1-ccpro@univ-nantes.fr Tél. +33 (0)2 40 14 17 24

Contact apprentissage :

École Supérieure de la Banque - Tél. +33 (0)2 40 48 79 00 CFA Crédit Mutuel Alliance Fédérale - Tél. +33 (0)2 40 12 99 15

www.univ-nantes.fr/iae/formations





